

INFORMATIONS SUR LES DOCUMENTS A FOURNIR

Tout dossier incomplet à l'issue de la date butoir ne pourra ni être validé, ni pris en compte

[Dossier de candidature sur la plateforme ecandidat](#)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES (même en cas de réinscription)

- Carte d'identité ou du titre de séjour en cours de validité pour les ressortissants étrangers
- Justificatifs de scolarisation (selon les cas, soit dernier diplôme, soit dernier bulletin, soit dernier relevé de notes)
- Votre CV détaillé
- Votre lettre de motivation "A l'attention de l'Equipe Pédagogique DAEU A " : développer votre projet professionnel avec précision
- Fiche client à compléter et à signer ([formulaire en annexe sur e-candidat](#))
- Dossier complémentaire de pré-inscription DAEU-A ([formulaire en annexe sur e-candidat](#))
- Dernier avis d'imposition

DOCUMENTS A FOURNIR SELON VOTRE SITUATION

- Moins de 24 ans au 1er Octobre 2023 :**
 - Justificatifs de 12 mois d'activités par des photocopies de fiches de paie ou d'un historique d'inscription Pôle Emploi.
- Demandeurs d'emploi :**
 - Si vous souhaitez demander le financement de votre formation par la Région Occitanie, compléter la fiche de demande individuelle de financement de la formation ([formulaire en annexe sur e-candidat](#))
 - Avis de situation de Pôle Emploi (de moins de 3 mois) (téléchargeable sur votre espace Pôle Emploi)
 - Une attestation de paiement des dernières périodes indemnisées (téléchargeable sur votre espace Pôle Emploi)
 - Fiche de prescription complétée et signée par votre conseiller Pôle Emploi ou votre prescripteur habilité validant votre projet professionnel (nécessite un rendez-vous avec votre conseiller)
- Bénéficiaires du RSA :**
 - attestation RSA ; ATTENTION : nécessité d'être inscrit à Pôle Emploi
- Adultes handicapés**
 - Attestation des droits AAH et/ou RQTH ; ATTENTION : nécessité d'être inscrit à Pôle Emploi
- Pour les personnes ne pouvant pas assister aux cours en présentiel**
 - Fiche d'inscription au Service d'Enseignement à Distance ([formulaire en annexe sur e-candidat](#))

Obligatoire pour finaliser votre inscription :

Se rendre au rendez-vous pédagogique fixé avec un enseignant (Date, heure et lieu communiqués par les gestionnaires du service formation continue)

Vous devrez ensuite compléter et signer le contrat de formation professionnelle, et vous acquitter des droits d'inscription et frais de formation.

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du paiement des droits d'inscription.